

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 21 février 2022

**N° CD-2022-1-11-2**

**N° applicatif 2740**

### **11<sup>ème</sup> Commission**

Commission Eurométropole de Strasbourg

#### **Service instructeur**

Service grands projets Nord

#### **Service consulté**

## **RESTRUCTURATION DU COLLÈGE LEZAY MARNESIA A STRASBOURG PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF**

Résumé : Le Conseil départemental du Bas-Rhin a affirmé, en Séance plénière du 20 mars 2017 (CD/2017/007), du 25 juin 2018 (CD/2018/022) et du 13 décembre 2018 (CD/2018/089) son engagement fort pour construire l'avenir des collégiens bas-rhinois en adoptant une stratégie globale : "Actions Educatives et Collèges". Ce plan prévoit de mener des opérations d'envergure dans certains collèges publics du département (Plan pluriannuel d'Investissement /PPI).

A ce titre, le programme technique détaillé des travaux de restructuration du collège « Lezay Marnesia » à Strasbourg a été approuvé en Commission permanente du 8 juillet 2019 (délibération n°CP/2019/284).

Le présent rapport propose au Conseil départemental de la Collectivité européenne d'Alsace d'approuver l'Avant-Projet Définitif (APD) ainsi que le coût prévisionnel des travaux d'un montant de 4 289 099 € TTC, pour un coût global de l'opération d'un montant de 6 970 000 € TTC.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) des bâtiments départementaux, adopté par le Conseil départemental du Bas-Rhin en séance plénière le 25 juin 2018 (délibération n°CD/2018/022), constitue un engagement fort de la Collectivité européenne d'Alsace pour construire l'avenir des jeunes alsaciens.

Ce programme prévoit de mener, dans certains collèges publics du nord de l'Alsace, des projets de restructuration durable, répondant aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité-incendie, ERP...) et aux attentes fonctionnelles des usagers, tout en proposant des locaux performants sur le plan énergétique, sobres, faciles d'entretien et aux coûts d'exploitation optimisés.

A ce titre, le périmètre de l'opération de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et mise en accessibilité du Collège Lezay Marnesia à Strasbourg et le budget alloué ont été approuvés par la Commission Permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin du 8 juillet 2019 (Délibération n°CP/2019/284 - approbation du programme technique détaillé).

Il est proposé de présenter le résultat des études de conception et plus précisément de l'Avant-Projet Définitif qui découle de cette approbation.

L'opération porte sur l'ensemble du collège Lezay Marnesia situé au 16 rue du Poitou à Strasbourg, dans le quartier de la canardière Est à la Meinau.

Le périmètre du projet comprend :

- 3 bâtiments principaux :
  - le bâtiment A en R+2 ;
  - le bâtiment B en R+2 ;
  - le bâtiment C (administration) en R+1 ;
- le bâtiment SEGPA en extension du bâtiment B en R+1 ;
- les ateliers en RDC ;
- 2 bâtiments de logements de fonction en R+1 clôturés indépendamment ;
- 1 abri vélos de 120 places ;
- 13 places de stationnement pour le personnel ;
- 2 cours ;
- 1 bâtiment Boussole en RDC, ateliers qui accueillent des élèves en difficulté et ayant fait l'objet d'aménagements récents.

Les bâtiments A et B ont été construits dans les années 1960.

La construction des bâtiments C et SEGPA et des ateliers Boussole a suivi à la fin des années 1970. L'ensemble des bâtiments présente une SHON d'environ 7126 m<sup>2</sup>.

L'établissement, qui se situe en Zone d'Éducation Prioritaire, accueille environ 630 élèves (année 2019/2020) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (y compris Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, Unité Locale d'Inclusion Scolaire, Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants, Section Sportive Spécifique et Classes à Horaires Aménagés). La tendance d'évolution des effectifs est à la hausse (+ 20 % en un an).

Les bâtiments sont chauffés au gaz via des radiateurs hydrauliques et une étude des factures d'énergie a permis de conclure à un classement dans la catégorie C pour la consommation d'énergie et pour les émissions de gaz à effet de serre selon l'étiquette énergétique nationale DPE 6.1.

Les principaux objectifs de l'opération sont :

- le traitement complet de l'enveloppe de l'ensemble des bâtiments pour atteindre le niveau BBC rénovation et la mise en place d'une ventilation double flux ;
- la mise en accessibilité PMR et mise en sécurité incendie complète de l'établissement.

Le projet de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et de mise en accessibilité proposé comprend les travaux suivants :

- l'isolation thermique extérieure des parois pleines permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation ;
- la conservation et la révision de la majorité des châssis existants en aluminium (bâtiments A, B, C et SEGPA),
- la révision de toutes les toitures et la reprise de l'étanchéité des bâtiments Ateliers et Boussole ;
- la mise en conformité de l'accessibilité avec notamment la création de rampes extérieures, d'ascenseurs et d'Espaces d'Attente Sécurisés et la mise aux normes des sanitaires ;
- la mise en œuvre d'une ventilation double-flux ;
- la mise en conformité des équipements techniques ;
- la rénovation des circulations horizontales et des cages d'escaliers ;
- le remplacement des sols vétustes ;
- la création de deux salles de musique dans le bâtiment Boussole ;
- la création d'un foyer pour les élèves ;
- l'ajout de sanitaires dans le bâtiment B ;
- le traitement acoustique des salles de classe dans le bâtiment B ;
- la restructuration de deux salles de technologie ;
- des interventions ponctuelles sur les aménagements extérieurs.

Après analyse du dossier d'avant-projet définitif, ce projet est conforme aux attentes techniques, fonctionnelles et budgétaires du Maître d'Ouvrage et des usagers. Il a été présenté à la direction du collège le 24 septembre 2021.

La dimension environnementale fait partie intégrante de ce projet, avec des objectifs de performances énergétiques conformes à la réglementation thermique en vigueur et un objectif de bâtiments BBC Rénovation à l'issue des travaux.

Pour cette opération, le marché de maîtrise d'œuvre a été confié au groupement de maîtrise d'œuvre Urbane Kultur (architecte mandataire) pour un montant de 500 022 € TTC, il a été notifié le 26 mai 2020.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des travaux 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 pour une livraison en 2024.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 4 289 099 € HT (valeur août 2021).

Le coût global prévisionnel de l'opération incluant les études de conception, les diagnostics, les prestations intellectuelles, et frais annexes, s'élève à 5 808 333 € HT soit 6 970 000 € TTC.

Cette dépense est inscrite au budget de la manière suivante :

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>
COLLEGE002 2019/8	COLLEGE LEZAY MARNESIA A STRASBOURG	6 970 000 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'autoriser le lancement des travaux de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et mise en accessibilité du Collège Lezay Marnesia à Strasbourg ;
- D'approuver l'Avant-Projet Définitif de l'opération de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et mise en accessibilité du Collège Lezay Marnesia à Strasbourg, dont la synthèse est jointe en annexe au présent rapport ;
- D'approuver le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 4 289 099 € HT (valeur août 2021) ;
- D'approuver le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 6 970 000 € TTC. Les crédits seront prélevés sur l'opération P2000039.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY